

Quatre années de collaboration linguistique au sommet de l'Etat

2007:

- ratification du protocole de Londres; la langue française est marginalisée dans l'usage des brevets et fragilisée comme langue scientifique et technique
- X. Darcos, ministre de l'Education Nationale veut faire de la France « un pays bilingue », français-anglais

2008:

- le rapport Jolion demande la suppression de la loi Toubon pour l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la généralisation de l'enseignement en anglais dans l'enseignement supérieur

2009:

- la réforme des lycées prévoit la possibilité d'enseigner la plupart des disciplines en langues étrangères, c'est-à-dire « en anglais »

2010:

- la loi Toubon est menacée de suppression pour l'enseignement supérieur et dans l'ensemble de son champ d'action

Depuis 2007, le gouvernement prend chaque année des initiatives pour marginaliser la langue française dans notre pays.

Sous couvert d'attirer les étudiants étrangers, au mépris de ceux qui apprennent notre langue, il joue la carte de la mise en concurrence des universités et contribue à la marchandisation des savoirs et des institutions chargées de le transmettre

Défendre la langue française dans l'enseignement, à tous les niveaux, c'est garantir la démocratie dans l'enseignement et mettre un coup d'arrêt à la logique mercantile, utilitariste et fanatique qui détruit l'ensemble du système éducatif, outil indispensable de la cohésion sociale.

Dès aujourd'hui, exigeons le maintien dans son intégralité de la loi Toubon, son renforcement et son extension.

Exigeons également la diversification de l'enseignement des langues à des fins de coopération éducative, culturelle et économique basée sur le respect et l'échange et non sur la domination et le mépris.

Signez le manifeste progressiste pour la défense de la langue française :
<http://defenselanguefrancaise.org/I0.html>

La langue française est un droit social!

C'est le droit de travailler en français en France, c'est à dire le droit de ne pas souffrir de discrimination à l'embauche! C'est une garantie pour l'*emploi*.

C'est le droit de pouvoir étudier sans être pénalisé dans sa scolarité par l'usage d'une autre langue, notamment pour les plus défavorisés ! C'est une garantie d'*égalité des chances*.

C'est le droit du *citoyen* d'être informé de façon égale pour tous afin que l'idéal *démocratique* et républicain puisse être véritablement mis en œuvre !

Défendre le français en France est un combat que tous les *travailleurs* doivent rejoindre afin de garantir leur avenir et celui des générations futures !

Travailleurs, défendez votre premier outil de travail et le premier service public et gratuit de France: la langue française !

Rejoignez le CO.U.R.R.I.E.L. !
[http://www.courriel-languefrancaise.org/
bureau@courriel-languefrancaise.org](http://www.courriel-languefrancaise.org/bureau@courriel-languefrancaise.org)